

CONDITIONS GÉNÉRALES

_Alcool de la Cidrerie Milton servi sur place seulement.

_Nombre minimum de convives : (Frais applicables si minimum non atteint)

- 30 personnes pour un événement de soir
- 20 personnes pour un événement de jour

_Le site est à votre disposition jusqu'à 23h00. (Frais applicables si dépassement : 50\$/h)

_Le nombre final de convives ainsi que le plan de table doivent nous être confirmés au minimum 72 heures à l'avance. L'information soumise servira à titre de données pour la facturation finale.

FRAIS / PAIEMENT

_Si vous désirez un service aux tables, outre ce qui est offert par la Cidrerie Milton; des frais de service sont au taux horaire de 35\$/serveur(e). Minimum de 3 heures (1 serveur/ 25 invités)

_Votre réservation sera garantie dès la signature d'une entente et la réception d'un dépôt de 20% fait à l'ordre de Cidrerie Milton. La totalité du dépôt sera conservée comme frais d'administration lors d'annulation à moins de 30 jours avant la date de l'événement.

_La facture finale est payable à la fin de l'événement. (Aucun terme de paiement accepté)

_Les pourboires sont à votre discrétion.

DÉTAILS

_Capacité de la salle : 70 personnes assises / 150 debout (Salle à aire ouverte)

_À votre disposition : écran, projecteur, système de radio, haut-parleur, WIFI.

_Il est strictement défendu par la loi d'apporter des boissons alcoolisées sur les lieux.

_Aucun bris ne sera toléré, sans quoi ceux-ci vous seront chargés.

_L'équipe de la Cidrerie Milton n'est pas responsable des allergies des convives et nous vous prions d'en aviser l'équipe à l'avance si tel est le cas afin d'éviter tous désagréments.

***POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC L'ÉQUIPE D'ÉVÉNEMENTIEL AU 450-777-2442. CHARLIE COURCHESNE.**